

MAI / 2026

ICI
CSE
TER AURA



PRÉPARER LA CONCURRENCE, OUI. FRAGILISER LES COLLECTIFS DE TRAVAIL, NON !

Lors du CSE du 28 mai 2026, la direction nous a consulté sur le rattachement des gares à leur entité cible et évolution des UO.

Le calendrier d'ouverture à la concurrence de TER AURA se précise avec une mise en exploitation **fin 2028** pour l'Auvergne.

Dès 2026, l'entreprise souhaite adapter ses organisations afin que les futurs lots géographiques soient en cohérence avec les Directions de Lignes.

Ce projet concerne notamment **Le Puy-en-Velay, Saint-Étienne, Bourg-en-Bresse, Mâcon, Roanne, Lyon Perrache et Bellegarde**, et s'accompagne de créations mais également de suppressions de postes.

Au **Puy-en-Velay**, les agents de la vente rejoindront la DDL Auvergne. Leur manager sera la RDUO basée à Clermont : un éloignement qui demeure un risque pour le management de proximité. À **Saint-Étienne**, malgré des ajustements issus de l'écoute des personnels, les effectifs restent insuffisants.

À **Mâcon**, les sur-sollicitations des agents de réserve, les congés refusés et les tensions sur les effectifs aggravent une situation déjà tendue.

Les roulements et OTS se doivent d'être modifiés et adaptés.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, ces évolutions nécessitent une attention particulière sur les conditions de travail et les moyens alloués aux équipes.

DES GARANTIES POUR DEMAIN !

La suppression de l'UO Services **Lyon Perrache** et de plusieurs postes d'encadrement suscite également des inquiétudes. Plus généralement, aucune vision globale de l'emploi sur le périmètre de la BU n'est apportée.

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, ces réorganisations génèrent des risques psychosociaux qu'il est indispensable d'anticiper, notamment sur le suivi RH et les parcours professionnels.

Dans un contexte social déjà complexe, l'accompagnement des personnels concernés doit rester une priorité.

ICI

DÉCLARATION
LIMINAIRE CSE



DÉCLARATION
COMPLÈTE
CONSULTATION
RATTACHEMENT



DES AGENTS RELATION CLIENTS SOUS TENSION

À la suite de la présentation réalisée en séance, la délégation UNSA souhaite formuler plusieurs remarques et demandes complémentaires.

La présentation du Mix distrib nous interroge. Cet indicateur aurait mérité d'être affiné selon les marchés et les canaux de vente. Quelles sont les parts du site TERAURA, des abonnements monomodaux et des cartes sur internet ? Ces chiffres illustreraient pleinement la réalité des vendeurs, toujours plus chargés des cas complexes d'après-vente.

Pour la délégation **UNSA-Ferroviaire**, le mot « Résilience » concernant les automates semble exagéré. Ce canal ne s'est jamais mal porté, contrairement aux agents de la relation client confrontés aux difficultés du terrain.

La délégation **UNSA** note également des projets de longue haleine, synonymes de reports incessants : Solar après près de 4 ans et plus de 60 versions, ainsi que les nouveaux automates régionaux. Le management intermédiaire est très sollicité et doit être écouté.

Enfin, l'**UNSA-Ferroviaire** souligne les résultats d'ALLO TER malgré une situation RH dégradée et demande quand les résultats Bonus Malus 2025 seront présentés au CSE.



RPS : UN SUIVI TOUJOURS SOUS VIGILANCE

Pour l'**UNSA Ferroviaire**, la Présentation de l'avancement du calendrier de déploiement de la méthodologie de traitement des prédiagnostics RPS montre une volonté de suivre et structurer le traitement des situations Risques Psycho Sociaux au sein des UO concernées.

Le document met en avant une méthodologie de suivi, des plans d'actions et le recours à des cabinets spécialisés pour certaines équipes.

L'**UNSA** note également que plusieurs UO restent en vigilance ou font encore l'objet de diagnostics spécifiques.

La délégation **UNSA-Ferroviaire** restera attentive à la mise en œuvre concrète des actions engagées et à leur suivi dans le temps.

API MARS 2026

La direction nous a exposé l'avis rectificatif à l'API (Avis de Pré Information) concernant les lignes affectées aux lots : Étoile Ferroviaire de Lyon, Longues distances et Étoiles de Chambéry et de Grenoble, reprenant les parcs de matériel affectés et les ateliers correspondants.

Dans ce document public est précisé quel technicentre prendra en charge chaque matériel afin d'assurer les différentes dessertes. De nouveaux ateliers vont voir le jour et certaines rames seront remplacées.

**L'UNSA-Ferroviaire est à votre écoute.
Contactez vos élus pour toutes vos questions :**

Emmanuel BACHELOT. RS (DDO) - 06.69.69.81.14
Emmanuelle GIRAUD (DMRC) - 06.23.45.62.51
Cécile MOUSSET (DDL Krono) - 07.78.25.13.59
Anne JACQUIOT (DMRC) - 06.24.49.43.59
Stéphane GIROUD (DDO) - 06.11.55.22.30

Pascal LAFONTAINE (DDL ALPES) - 07.61.83.64.86
Aurélie ALBAN (DDO) - 06.21.52.19.25
Valérie GIRY (DDL CITI) - 06.12.98.62.25
Richard LEGOUEIX (TC AURA) - 06.14.32.25.94

Prochain CSE : 18 juin 2026

**UNSA-FERROVIAIRE
RHÔNE-ALPES**



45, rue Ste Geneviève
69006 LYON



**UNSA-FERROVIAIRE
ALPES**



377, chemin de la ronde
73000 CHAMBERY



ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



ur.chambery@unsa-ferroviaire.org